

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Municipalité de l'Ascension

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation au 31 décembre 2024, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre pour l'administration municipale au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autre point

Les états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers consolidés une opinion non modifiée en date du 10 juin 2024.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*  
Comptables professionnels agréés



BENJAMIN LAGARDE, CPA auditeur  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 juin 2025

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	2 927 100	3 142 025	3 401 811	198 675	3 417 066
Investissement	2	871 828		2 196 972		2 196 972
	3	3 798 928	3 142 025	5 598 783	198 675	5 614 038
<b>Charges</b>	4	3 228 159	2 977 158	3 819 515	172 090	3 808 185
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	570 769	164 867	1 779 268	26 585	1 805 853
Moins : revenus d'investissement	6 (	871 828)(	)	2 196 972)(	)	2 196 972)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(301 059)	164 867	(417 704)	26 585	(391 119)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	478 996		575 323	53 286	628 609
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	82 600)(	147 100)(	90 607)(	21 390)(	111 997)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	75 392)(	17 767)(	441 001)(	1 110)(	442 111)
Excédent (déficit) accumulé	12	88 247		(16 654)	2 682	(13 972)
Autres éléments de conciliation	13	12 598			33 183	33 183
	14	421 849	(164 867)	27 061	66 651	93 712
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	120 790		(390 643)	93 236	(297 407)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	85 501	(12 212)	66 322
Débiteurs	2	2 572 967	2 352 629	2 370 019
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4			44 780
Autres	5			52 764
	6	2 658 468	2 340 417	2 481 121
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	592 862	1 429 815	1 429 815
Créditeurs et charges à payer	9	593 182	532 156	554 141
Revenus reportés	10	33 813	91 548	91 548
Dette à long terme	11	1 168 437	1 845 987	2 043 587
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			76 886
	14	2 388 294	3 899 506	4 195 977
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	270 174	(1 559 089)	(1 714 856)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	16	7 568 668	11 126 884	11 452 741
Autres	17	68 351	118 670	118 670
	18	7 637 019	11 245 554	11 571 411
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	690 536	214 921	234 704
Excédent de fonctionnement affecté	20			15 266
Réserves financières et fonds réservés	21	248 314	54 545	76 668
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	( )	29 490
Financement des investissements en cours	23	(151 673)	(529 340)	(529 340)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	7 120 016	9 946 339	10 088 747
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	7 907 193	9 686 465	9 856 555

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪	1.1		
	2		
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	15 266	9 746
	4	15 266	9 746
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	4 749	2 905
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	47 545	241 314
Organismes contrôlés et partenariats	8	6 119	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10	9 909	10 071
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	7 000	7 000
Autres			
▪ Complexe environnemental de la Rouge - Coûts post-fermeture LET	14.1	1 346	1 463
	15	76 668	262 753
	16	91 934	272 499

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.  
Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	1 713 240
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	2 718 688

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 327 261	479 326
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	54 614	76 575
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	653 574	726 193
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	16 126	
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	2 051 575	1 282 094

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	1 964 109	2 211 416	2 171 914	2 171 914
Compensations tenant lieu de taxes	13	179 966	200 539	179 604	179 604
Quotes-parts	14				
Transferts	15	604 529	543 976	780 712	780 936
Services rendus	16	48 897	40 589	129 966	156 077
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	110 081	135 505	108 595	112 994
Autres	18	19 518	10 000	31 020	15 541
	19	2 927 100	3 142 025	3 401 811	3 417 066
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	871 828		2 196 972	2 196 972
Autres	23				
	24	871 828		2 196 972	2 196 972
	25	3 798 928	3 142 025	5 598 783	5 614 038

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	879 572	17 604	897 176	897 176	734 309
Sécurité publique						
Police	2	129 494		129 494	129 494	122 253
Sécurité incendie	3	189 399	87 002	276 401	276 401	203 165
Autres	4	9 019	424	9 443	9 443	13 368
Transport						
Réseau routier	5	1 114 480	313 891	1 428 371	1 428 371	1 169 086
Transport collectif	6	7 038		7 038	7 038	4 938
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	73 217	118 044	191 261	191 261	173 766
Matières résiduelles	9	262 861	1 751	264 612	246 376	275 617
Autres	10	9 280	369	9 649	9 649	4 215
Santé et bien-être	11	1 795	660	2 455	2 455	2 673
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	126 115	3 391	129 506	129 506	142 725
Promotion et développement économique	13	20 570		20 570	20 570	12 097
Autres	14	66 489		66 489	66 489	66 356
Loisirs et culture	15	290 142	32 187	322 329	322 329	290 685
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	64 721		64 721	71 627	63 580
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	3 244 192	575 323	3 819 515	3 808 185	3 278 833
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	575 323 (	575 323)			
	21	3 819 515		3 819 515	3 808 185	3 278 833

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	871 828	2 196 972		2 196 972
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	1 072 416)(	4 133 539)(	172 663)(	4 306 202)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	) (	) (	) (	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	80 607	822 500	115 472	937 972
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	75 392	441 001	1 110	442 111
Excédent accumulé	6	91 647	295 400	3 498	298 898
	7	(824 770)	(2 574 638)	(52 583)	(2 627 221)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	47 058	(377 666)	(52 583)	(430 249)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*